

l'identification peut être strictement utilitaire, fondée sur un calcul rationnel de la rentabilité et de la probabilité de vivre bien. Deuxièmement, elle peut reposer sur un sentiment d'interdépendance. Il y a des avantages réciproques à faire partie d'une grande collectivité, que l'on soit seul ou en groupe. Troisièmement, il y a l'identification qui «repose sur la notion de peuple, l'attachement socio-émotionnel, le sentiment de partager un héritage commun, [...] de partager la mémoire collective».⁽¹⁴⁾

D'après le professeur Breton, cette forme d'identification est relativement peu courante au Canada, pour la simple raison que l'expérience collective varie sensiblement d'une région à l'autre.⁽¹⁵⁾ Cette conclusion n'est pas étonnante vu le fait québécois et les différentes étapes de développement par lesquelles sont passées les régions. C'est le deuxième type d'identification — un sentiment d'interdépendance — qui décrit sans doute le mieux la tradition canadienne.

Cela ne veut pas dire que les Canadiens sont incapables d'attachement patriotique au sens «ethno-émotionnel», mais simplement qu'ils ne ressentent pas tous les mêmes émotions devant un symbole ou un fait historique. Nous ne sommes pas une nation au sens ethno-culturel; nous tirons plutôt notre force du fait que nous avons développé une *vertu civique* qui permet la diversité et différents degrés d'attachement, tout en reconnaissant les avantages réciproques de notre interdépendance. Notre histoire a été une fructueuse entreprise de coopération.

2. L'étude Delphi

Pendant que notre enquête se poursuivait, le professeur Andrew Hughes, de l'Université du Nouveau-Brunswick, a dirigé une étude Delphi sur la notion de citoyenneté canadienne, afin de saisir la signification de la citoyenneté telle que nous la vivons actuellement et que nous la vivrons à l'avenir.

L'étude a été menée selon la technique Delphi, qui tente essentiellement d'amener un groupe d'experts à s'entendre sur un sujet donné tout en les mettant à l'abri de la dynamique d'interaction directe du face-à-face. En isolant les uns des autres les membres du groupe, on s'assure que les opinions de certains ne prédomineront pas uniquement à cause de leur personnalité ou de leur prestige, et on évite qu'une opinion majoritaire ne fasse boule de neige. Tout au long de l'exercice, il n'y a aucun contact direct entre les participants qui peuvent ignorer jusqu'à l'identité des autres, comme ce fut le cas en l'occurrence. Il y a plusieurs séries d'échanges où l'on transmet à chacun le point de vue des autres sans nommer personne. On demande aux participants de reconsidérer leur opinion à la lumière des observations ainsi transmises et de poursuivre le dialogue. Cette formule tente délibérément de dégager un consensus, mais elle ne rejette pas les opinions dissidentes.

(14) Délibérations, 18 : 26.

(15) *Ibid.*